



Nouvelle présidence après une année intense

Donna Leonie Gallagher

Députation francophone La présidence du groupe romand du **Grand conseil bernois** change de mains. Karim Saïd, socialiste biennois, remplace l'UDC neuvevilloise Anne-Caroline Graber.

Tandis que la session d'été du **Grand Conseil** s'apprête à débiter, les parlementaires **cantonaux** francophones se sont rassemblés mardi soir pour discuter du programme à venir et des objets qui pourraient affecter plus ou moins fortement la région. S'il manquait cruellement de sujets brûlants pour échauffer les esprits, un autre événement a animé la soirée.

Ce fut intense car nous avons subi les conséquences du transfert de Moutier.

Anne-Caroline Graber
Députée UDC au **Grand Conseil**

Karim Saïd, **député** socialiste biennois, devient le nouveau président de la Députation francophone pour l'année politique à venir (soit de mai à mai). Anne-Caroline Graber, **députée** UDC de La Neuveville, a ainsi passé le flambeau. «Je suis très satisfaite de ce que nous avons réussi à faire durant mon an-

née de présidence. D'autant plus qu'elle a été riche en rebondissement», lance-t-elle, un œil dans le rétroviseur. «Disons que ce fut intense car nous avons subi les conséquences du transfert de Moutier.»

Ainsi, dès le début, les enjeux importants étaient au rendez-vous. «Lors de la session de juin 2023, nous avons dû débattre, je dirais même nous battre, pour faire passer le crédit concernant le pôle Justice et Police à installer à Reconvilier», commence la **députée** UDC. Un jalon déterminant pour l'avenir administratif du Grand Chasseral suite au départ de Moutier. «Plus globalement, tout le projet Avenir **Berne** romande a été très éprouvant durant l'entier de l'année.»

En demi-teinte

Quelques mois plus tard, lors de la session parlementaire d'hiver, l'épineuse question de la scolarisation des enfants des villages de la Couronne prévôtoise a été mise sur la table. Pour un peu de contexte, suite au transfert de Moutier, il a fallu déterminer si les élèves du secondaire I continueraient à être scolarisés dans la cité pré-

vôtoise ou pas. Les communes de Belprahon, Perrefitte et Crémines avaient décidé de poursuivre à Moutier même quand elle sera jurassienne. Roches, Eschert, Corcelles et Elay ont opté pour la solution **bernoise** d'une école à Grandval. A ce moment-là, la commune hôte ne s'était d'ailleurs pas encore décidée.

Dans une motion, Anne-Caroline Graber demandait dans un premier volet à ce que les Communes se voient garantir le droit de scolariser leurs élèves en terre **bernoise** si elles le souhaitent. Un point de vue qui a récolté la majorité au Parlement. Dans un deuxième temps, la motion souhaitait que les parents minorisés par la décision de leurs autorités villageoises puissent tout de même envoyer leurs enfants dans un établissement en territoire **bernois**. Une proposition qui a essuyé un large refus dans l'hémicycle, par 93 voix contre 37 et 8 abstentions. «Sur le moment, c'était une déception. Mais avec le temps, je crois que le **Conseil** exécutif prend quand même en compte ces éléments. C'est donc une sorte de victoire en différé», commente Anne-Caroline Graber. A noter que le destin de la possible future

école de Grandval devrait être scellé dans le courant du mois de juin. Autre session, autre moment fort. La signature du Concordat, qui règle définitivement le transfert de Moutier, le 6 mars dernier. «Ce fut évidemment un passage extrêmement important.»

Une double représentation

Une nouvelle année politique s'ouvre donc avec une première session de juin plutôt calme.

Bien que quelques thématiques concernant la région y seront débattues, le nouveau président l'aborde avec tranquillité. «Il n'y a pas de crédits en lien avec Avenir **Berne** romande, par exemple», indique Karim Saïd. Toutefois, une motion concernant les nuisances sonores liées au trafic dans le quartier biennois de Mâche-Geyisried sera discutée. Plusieurs interpellations au sujet notamment de la concentration de ra-

don dans les écoles ou encore d'une passerelle piétonne aux Gorges du Pichoux seront aussi abordées.

Finalement, événement assez rare pour le noter, cette année politique sera la première à être dirigée par deux **députés** du cercle électoral Bienne-Seeland, puisque aux côtés de Karim Saïd, c'est la libérale-radical de Nidau Pauline Pauli qui a été choisie pour assurer la vice-présidence.



La nouvelle année politique s'étendra du mois de mai 2024 au mois de mai 2025.

archives Stéphane Gerber